



RÈGLEMENT DE L' ACTION " LA RENTRÉE DES PROS ! "

Article 1

La société LALLIARD, 25 place Saint Maurice, 74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, organise une action commerciale du 02 au 20 septembre 2024 destinée à promouvoir l'ensemble des produits (hors exclusions*) vendus par LALLIARD.

Article 2

Cette opération s'intitule : "LA RENTRÉE DES PROS". Elle est réservée aux clients professionnels en compte hors revendeurs, SCI, hotels/restaurants ...

Article 3

Cette opération prend en compte les achats HT effectués lors de la période du 02 au 20 septembre 2024 sur les produits en stock hors exclusions*, enlevés en agence ou livrés par la logistique LALLIARD. Le total du chiffre d'affaire obtenu sur l'achat des produits, hors exclusions*, permet d'accéder aux différentes tranches de l'article 4.

*Les exclusions :

Les participations aux frais de transport, les locations, les consignes palettes, les produits livraisons directs fournisseurs, les contremarques, les produits avec prestations issus de nos technipôles, l'éco-contribution et l'éco-participation.

Article 4

1 ^{ère} tranche : de 2 000€ d'achat HT à 3 999€ HT	(200 points cadeaux)
2 ^{ème} tranche : de 4 000€ d'achat HT à 7 999€ HT	(400 points cadeaux)
3 ^{ème} tranche : de 8 000€ d'achat HT à 11 999€ HT	(800 points cadeaux)
4 ^{ème} tranche : de 12 000€ d'achat HT à 14 999€ HT	(1 200 points cadeaux)
5 ^{ème} tranche : de 15 000€ d'achat HT à 29 999€ HT	(1 500 points cadeaux)
6 ^{ème} tranche : de 30 000€ d'achat HT à 49 999€ HT	(3 000 points cadeaux)
7 ^{ème} tranche : plus de 50 000€ d'achat HT	(5 000 points cadeaux)

Le cumul des points cadeaux peut être réparti dans les tranches inférieures, si l'ensemble des points cadeaux n'est pas utilisé, les points seront perdus.

Exemple : 1 500 points cadeaux obtenus

- Soit un cadeau à 1 500 points
- Soit 3 cadeaux : 1 cadeau à 800, 1 à 400 et 1 à 200 points (et 100 points non utilisables).

Article 5

Les commandes passées pendant la période de l'opération "LA RENTRÉE DES PROS" seront facturées aux conditions de facturation et de paiement habituelles du client dans la limite de l'encours autorisé.

Toutes les marchandises commandées pendant la période du 02 au 20 septembre 2024 (inclus) devront être livrées au plus tard le lundi 30 septembre 2024.

Article 6

Les marchandises commandées avant le 02 septembre 2024 et après le 20 septembre 2024, y compris si elles sont enlevées ou livrées pendant la période de l'action "LA RENTRÉE DES PROS" ne donnent pas droit aux points cadeaux. Les marchandises faisant l'objet des commandes passées entre le 02 et le 20 septembre 2024 ne pourront être reprises, ni échangées, ni annulées.

Article 7

Les photos des cadeaux sont non contractuelles. Les cadeaux choisis ne seront ni repris, ni échangés contre espèces ou chèque bancaire ou tout autre avantage.

En cas de rupture de stock d'un article, un produit similaire sera fourni en remplacement.

En cas d'impossibilité de remplacement, le client choisira un autre cadeau correspondant à sa tranche d'achat. La société LALLIARD ne pourra être tenue responsable, par le bénéficiaire, en cas de dommages subis lors de l'utilisation des cadeaux.

Article 8

Les cadeaux sont gagnés par l'entreprise et non par la personne physique qui aura retiré la marchandise ou passé les commandes.

Les cadeaux gagnés seront remis en main propre par les technico commerciaux LALLIARD dans un délai de 10 à 13 semaines après l'opération, sauf rupture de stock imputable à nos fournisseurs.

L'entreprise pourra bénéficier des cadeaux dès lors que l'ensemble des marchandises aura été enlevé ou livré et payé.

Article 9

Tout point non prévu au règlement ou litige sera traité par la Direction LALLIARD, seule décisionnaire, la décision étant sans appel. La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

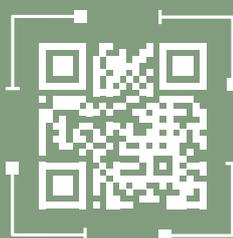
Article 10

La responsabilité de LALLIARD ne saurait être engagée si par suite d'un cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, cette opération devait être annulée ou reportée.

LALLIARD se réserve le droit, à tout moment, d'annuler cette opération par simple avis adressé par courrier ou de plein droit si le participant n'était pas à jour dans le règlement de ses factures.



COMMANDEZ NOS PRODUITS EN LIGNE



FLASHEZ POUR
COMMANDER

